

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :

Dimanche 26 avril : Pharmacie Fouris-Gachon à Saint-Dier d'Auvergne

AMBULANCES :

Ambulances Vincent : 04 73 51 23 23

CABINETS INFIRMIERS :

Beaufils – Goncalves – Pélissier – Rigoni :

Tél. : 04 73 53 15 82

Thoury - Berry - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26

Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57

Chevreux Mélanie : 07 60 26 41 35

Garnier Frédérique : 06 28 49 10 57 ou 07 60 26 41 35

VETERINAIRES : 04 73 51 29.21 (animaux de

ferme). 04.73.53.64.44 (animaux de compagnie,

bovins, chevaux).

DEPANNERS/REMOUEURS :

Garage FAYET-COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ 04 73 53 04 37 - 06 08 34 86

Garage Flo Flash Auto 04 73 51 01 58

TAXIS: DENIS: 04 73 53 00 17/ 06 85 92 71

23 TAXI DID DUPOUX Didier :

06 69 16 96 59 ou 04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

Taxi VINCENT : 04 73 51 23 23

URGENCES: POMPIERS 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

Toutes les
permanences
sociales sont
fermées jusqu'à
nouvel ordre.

● CIMENTIERE

Ouvert au public de 15h à 17h à compter du lundi 27 Avril dans le strict respect des mesures barrières et de distanciation.

(Pas plus de 20 personnes à la fois)

VIVRE À COURPIÈRE

Journal de la Ville de

N° 16/2020 Semaine du 23 avril au 30 avril 2020

● **COMMUNIQUÉ DU MAIRE**

Le marché hebdomadaire

Suite à l'intervention du Ministre de l'Agriculture s'affirmant le 12 avril dernier " favorable à l'ouverture de tous les marchés de plein air ", j'ai consulté la Préfète sur la possibilité d'élargir sa dérogation à tous les stands alimentaires du marché de Courpière.

Voici sa réponse du 17 Avril :

« Au-delà de telle ou telle dérogation, il me revient d'appliquer le décret du 23 Mars 2020 qui pose une mesure générale d'interdiction des marchés.

La dérogation accordée par le représentant de l'Etat dans le département est conditionnée à un besoin d'approvisionnement, c'est-à-dire à l'absence d'alternative.

Le critère " producteurs locaux ", massivement utilisé dans le département (91 marchés ont été autorisés dans ce cadre), est une souplesse qui ne figure même pas dans le décret d'ailleurs, mais a été soulignée par le Premier ministre. Il ne m'est pas possible d'aller au-delà de cette dérogation. »

Pour votre information, les commerces alimentaires courpiérois qui restent disponibles pour vous sont approvisionnés et sont répertoriés en dernière page du bulletin.

Le petit marché dérogatoire de producteurs locaux du vendredi de 17h à 19h, place de la victoire s'étoffe, il propose désormais :des œufs, des plants de légumes et d'aromates, des fromages de chèvre, des volailles, des pâtés, magrets et autres cassoulets des Canards d' Agathe, et des asperges. Il sera ouvert les vendredis 1er et 8 Mai.

Le cimetière

Beaucoup de demandes concernent l'accès du cimetière.

Dans les petites communes environnantes les cimetières ne sont pas toujours fermés et il y a beaucoup moins de contrôles mais la Loi reste la même.

La loi d'urgence dit qu'il doit rester fermé sauf pour les enterrements (restreints à 20 personnes).

Les autorisations de sorties ignorent le motif d'une visite au cimetière et les contrevenants sont passibles d'une amende de 135 euros.

Ces dispositions de l'état d'urgence sanitaire sont très douloureuses à vivre pour les familles, aussi la Préfecture a précisé le 20 avril dernier que si le cimetière se situe dans un rayon d'un kilomètre autour du domicile il est possible de s'y rendre en remplissant l'attestation en cochant la case « déplacement bref dans la limite d'une heure quotidienne », ce qui me permet de rouvrir le cimetière les après-midis de 15h à 17h à partir du lundi 27 Avril en faisant appel au civisme de chacun pour que le cimetière ne devienne pas un lieu de multiplication des contacts proscrits.

Le muguet du 1^{er} Mai

Les premières questions arrivent sur ce sujet alors que nous serons encore sous le coup du confinement.

Les Maires n'ont reçu aucune directive sur cette belle tradition, je vais donc solliciter le positionnement de la Préfecture.

Une bonne nouvelle concernant la rentrée scolaire de septembre prochain à Courpière, même si des craintes demeurent.

La réunion académique du 17 Avril confirme qu'il n'y aura pas de fermeture de classe à l'école primaire publique Jean Jay de Courpière à la rentrée.

Cette nouvelle est d'autant plus importante qu'en cas d'une fermeture, l'école passait à moins de dix classes, ce qui entraînait une diminution de moitié de la décharge de direction : une catastrophe vu la charge de travail de l'enseignante qui assure sa classe et la direction de l'école.

Cependant des craintes demeurent car la marge de manœuvre (en nombre de postes) qui reste à disposition du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) est très mince pour assurer les remplacements, les Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés (RASED), les Unités Locales d'Intégration Scolaire (ULIS), et aussi mettre tous les CP et CE1 à 24 élèves et poursuivre les dédoublements dans le Réseau d'Education Prioritaire (REP).

Ces projets ont pourtant tout leur sens dans une rentrée scolaire qui suit la période de confinement qui a aggravé les inégalités scolaires.

Espérons que des moyens exceptionnels seront mis à disposition de l'Education Nationale pour jouer tout son rôle.

Accompagnement des commerçants qui peuvent actuellement vendre ou livrer

Suite à un don en visières de protection des lycées professionnels de Thiers le 22.4.2020 à la Mairie, le Maire a fait distribuer les premières visières aux commerçants en activité pour le moment et va équiper les agents communaux les plus exposés aux contacts.

L EHPAD contacté par les lycées, n'a pas exprimé de besoin pour l'instant.

Si d'autres livraisons nous parviennent, nous équiperons plus largement tous les agents communaux.

Autre bonne nouvelle, pas de discrimination d'âge dans le déconfinement programmé.

Les séniors ne sont pas tous égaux devant le risque du coronavirus.

Comme les autres habitants ils ont besoin de bouger et d'entretenir des liens sociaux pour conserver leur santé physique et morale.

On ne peut que se réjouir du fait qu'il n'y aura pas d'obligation pour les plus de 65 ou 70 ans, à rester confinés plus longtemps que les autres.

● COMMUNIQUÉ DU MAIRE (SUITE)

Le Ministre de la Santé recommande seulement au public vulnérable de demeurer confiné selon le principe de responsabilité. De toute façon on apprend que la vie ne pourra pas reprendre comme avant tant que nous n'avons pas de traitement et de vaccin.

En attendant la phrase de déconfinement progressif après le 11 Mai 2020, restez chez vous le plus possible car nous sommes tous confinés sans discrimination d'âge pour nous protéger et pour protéger les autres.

Le virus continue de circuler, ce n'est pas le moment de baisser la garde.

Christiane Samson Maire de Courpière

● PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE - CELLULE DE CRISE À LA MAIRIE

A ce jour, suite à la mise en place de la **veille téléphonique** auprès des bénéficiaires du **portage de repas**, auprès des aînés de plus de 70 ans, auprès des personnes en situation de handicap, et du **service d'aide aux courses** :

- 827 personnes suivies en veille téléphonique
- entre 55 et 70 repas portés par jour
- 7 aides aux courses
- et une personne hébergée par la Ville suite à un problème de violences conjugales.

Nous vous rappelons que les personnes âgées isolées, les personnes en situation de handicap, et les personnes fragiles ayant des maladies

chroniques doivent rester confinées pour ne pas se mettre en danger.

A ce titre, elles peuvent bénéficier du service d'aide aux courses et/ou livraison assuré par des élus volontaires et du personnel communal, sur simple demande auprès de la Mairie de Courpière :

- A raison d'une fois par semaine
- Produits de 1^{ère} nécessité (alimentaires et pharmaceutiques – pas d'achat de tabac ni d'alcool)
- Uniquement dans les commerces de Courpière (liste des commerces en dernière page du bulletin)

Enfin, la mairie est fermée au public mais continue de fonctionner pour rendre service à la population, soit par téléphone au 04.73.53.01.21, soit par mail mairie@ville-courpiere.fr

● SERVICE NATIONAL DE GARDE DES ENFANTS - CRÈCHE, ÉCOLES ET COLLÈGES

Le bénéfice du « Service national de garde » - crèches, écoles et collèges – destiné aux soignants, est élargi à la garde des enfants des personnels dont la présence est indispensable à la gestion de la crise sanitaire ou qui concourent aux missions considérées comme vitales pour la Nation : policiers, gendarmes, sapeurs-pompiers, fonctionnaires de la Fonction publique territoriale indispensables au fonctionnement des crèches et centres de garde périscolaires... qui assurent eux-mêmes le service de garde, et dans l'unique cas où ils ne disposeraient d'aucun autre moyen de garde.

Les inscriptions se font à la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne pendant les vacances scolaires : Mme PEYNET - 06.63.04.11.65.

A partir du lundi 4 Mai, les inscriptions se font auprès de l'Inspection de l'Éducation Nationale : Mme VIALLE, par internet à l'adresse suivante : pascaline.vialle@ac-clermont.fr

● AIDE DE L'ÉTAT ET DE LA RÉGION À LA VIE ÉCONOMIQUE

Un **numéro vert gratuit** a été ouvert par la Région, mis en œuvre par l'agence de développement économique afin d'assurer une information coordonnée aux entreprises.

Ce numéro unique, articulé avec ceux des Chambres de Commerce et d'Industrie et des Chambres de Métiers, vise à recueillir les demandes des chefs d'entreprises, à informer sur les dispositifs de l'Etat et de la Région et à orienter vers l'ensemble des acteurs.

Il est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h : 0805.38.38.69



Par ailleurs une cellule d'écoute pour les artisans qui rencontrent des difficultés a été mise en place par la Chambre des Métiers le matin de 9h à midi : **le lundi au 04 73 31 52 34 et le jeudi au 04 73 31 52 39.**

● PRÉINSCRIPTION DANS LES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUES

Pendant le confinement les pré-inscriptions à l'école maternelle et l'école élémentaire publiques se poursuivent :

Sur le mail de la mairie au mairie@ville-courpiere.fr

Si vous n'avez pas internet appeler la mairie au 04 73 53 01 21 pour trouver une solution.

● LA POSTE

La Poste annonce dès le 21 avril un jour supplémentaire de distribution des courriers et des colis. Les facteurs passeront partout à Courpière 4 jours consécutifs par semaine au lieu de 3 jours à l'heure actuelle.

● INFORMATIONS AUX LOCATAIRES

Difficultés à payer le loyer :

Si, malgré le soutien apporté par le Gouvernement pour garantir leurs revenus, certains Français rencontraient des difficultés à assurer le paiement de leurs loyers d'habitation, ils doivent expliquer leur situation à leur propriétaire.

🔗 Je suis locataire de l' OPHIS :

Je rencontre des difficultés financières liées à la crise sanitaire, que faire ?

Si vous rencontrez des difficultés pour payer votre loyer parce que votre situation a changé en raison de la crise sanitaire (baisse de salaire, perte d'emploi ou autres raisons), merci de contacter nos équipes afin de mettre en place ensemble une solution adaptée à votre situation (échelonnement de la dette, mobilisation d'aides, etc.)

Pour les joindre : ophislover@ophis.fr ou 04 63 79 43 01 ou 04 63 79 43 02

🔗 Pour les locataires / bailleurs privés : SOS loyers impayés

Si une entente n'a pas été trouvée avec le propriétaire, les locataires peuvent contacter « SOS loyers impayés » de l'Anil sur le numéro vert 0 805 16 00 75 (appel gratuit).

● CÉRÉMONIES DU 8 MAI 2020

Après une annulation de toutes les cérémonies commémoratives du 8 Mai hors de Paris, la Préfecture autorise les Maires à organiser un dépôt de gerbe, cérémonie en format restreint et fermée au public. Le Maire a décidé de proposer aux deux associations d'Anciens Combattants d'y être représentées par une seule personne chacune, le dépôt de gerbe et la minute de silence se feront le vendredi 8 Mai à 11h30 au Monument aux Morts devant la Mairie sans public.

Chaque année des campagnes d'appel aux dons ont lieu lors des commémorations des 8 mai et 11 novembre par l'association du Bleuet de France dont le champ d'intervention prend en compte l'ensemble des conflits, des victimes de guerre aux pupilles de la Nation et aux victimes d'actes de terrorisme.

La crise que nous vivons est très néfaste pour les résidents des EHPAD, et donc une cagnotte en ligne a été lancée sur notre site internet

<https://www.onac-vg.fr/nos-projets/covid-19-soutenir-les-residents-des-ehpad> afin d'apporter une aide matérielle concrète pour lutter contre l'isolement de nos anciens.

● MISE EN PLACE D'UN POINT DE VENTE - RÉSERVÉ AUX PRODUCTEURS LOCAUX ALIMENTAIRES

Un point de vente se situe place de la Victoire le vendredi de 17h à 19h (arrêté préfectoral n°20-00467 du 02 avril 2020) jusqu'à la réouverture du marché hebdomadaire du mardi matin.

Les producteurs locaux de produits exclusivement alimentaires, désirant participer à cette vente devront obligatoirement obtenir l'autorisation, préalablement à toute installation, du service de police municipale en contactant le standard de la mairie de Courpière au 04 73 53 01 21. Aucune installation ne sera autorisée sans cette autorisation. L'autorisation d'installation

ne sera délivrée qu'aux seuls producteurs locaux de produits alimentaires présents habituellement sur le marché hebdomadaire de Courpière.

Les stands sont installés à 10 m les uns des autres. Les producteurs qui participent à cette vente s'engagent à afficher les gestes « barrières » La Mairie fournit le cas échéant du gel hydro-alcoolique.

**LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE DU MARDI MATIN
EST SUPPRIMÉ JUSQU'À NOUVEL ORDRE.**

● DES NOUVELLES DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE !

« Drive - livres » !

Depuis le mardi 21 avril un système de « drive – livres » a été mis en place. Sur rendez-vous uniquement, vous pourrez rendre vos livres précédemment empruntés et en emprunter de nouveaux les mardis et vendredis après-midi de 14h à 17h30.

Marche à suivre :

- prendre un rendez-vous par téléphone au : 04-73-51-29-55 uniquement les mardis et vendredis de 14h à 17h30.

- Nous indiquer quels types de documents souhaités (romans, documentaires, policiers, jeunesse, bandes dessinées, audio-livres...)

- Nous vous donnerons alors un rendez-vous pour venir récupérer vos documents

- Les documents vous seront remis par la fenêtre de la bibliothèque dans le respect des gestes barrières contre le virus Covid 19.

Pour mieux servir et limiter au maximum les déplacements, nous pourrions vous prêter jusqu'à 8 livres à la fois.

Concours de dessin : le printemps ! Durant ces vacances de printemps nous avons souhaité mettre en place un concours de dessins sur le thème du printemps !

Consigne :

➔ Pour les enfants de 7 à 11 ans et collégiens de 11 à 15 ans : A vous de jouer pour mettre en image ce que vous inspire cette saison. Toutes les techniques sont acceptées (peinture, crayon, feutre, collage...), sur feuille format A3 ou A4.

➔ Pour les plus jeunes (3-6 ans), nous mettons à votre disposition un dessin à colorier, soit à demander par mail (bibliothequecourpiere@ville-courpiere.fr), soit à récupérer en Mairie (devant la porte d'entrée, près des attestations de sorties).

Les dessins/coloriages seront exposés à la bibliothèque municipale dès sa réouverture, un jury récompensera les plus beaux et ils seront exposés à l'automne dans la salle d'animation lors de l'exposition de peinture d'Arc - en - ciel.

Merci d'envoyer vos dessins /coloriages à bibliothequecourpiere@ville-courpiere.fr, ou de les déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie avant le **9 mai 2020**. N'oubliez pas d'y inscrire au dos vos nom, prénom, date de naissance, adresse et n° de téléphone d'un parent.

● ÉLECTRICITÉ DE FRANCE (EDF)

EDF garantit la fourniture d'énergie à l'ensemble de ses clients particuliers et suspend, jusqu'au 1er septembre 2020, toute réduction ou interruption d'énergie ainsi que toute pénalité de retard.

EDF s'engage par ailleurs à assouplir les échéances de paiement pour ses clients qui seraient en situation difficile.

● TOUR DE FRANCE

Les nouvelles dates du Tour de France ont été officialisées. Le Tour de France 2020 se déroulera du 29 août au 20 septembre. Le départ de Châtelluguy est prévu le 11 septembre, le 12 septembre pour Clermont-Ferrand.

● **COMMERCE ALIMENTAIRES ET PHARMACEUTIQUES DE COURPIÈRE AUTORISÉS A OUVRIR**

NOM	Adresse	Tél	Horaires	livraison à domicile	Commande par téléphone	Site Web / page Facebook
Boucherie Beauregard	pl. cité administrative	04-73-80-52-88	du lundi au samedi les matins de 7h30-13h00	oui très exceptionnellement	oui	
Boucherie Géry	place de la Libération	04 73 53 05 63	A compté du 24 mars ouverture les matins 7h-13h00 du mardi au vendredi. Samedi 7h-13h / 14h-18h. Fermé le dimanche	non	oui	
Boulangerie Golfier	3 Rue Desaix	04 73 53 00 01	Ouvert du mardi au dimanche	Non	oui (le matin)	
Boulangerie Péron La Boul'Ange	avenue de la Gare	09 81 80 00 00	Mardi, jeudi et vendredi 5h30-13h/15h-19h15 . Mercredi 5h30-19h15 samedi 6h00 -15h00 dimanche 5h30 -12h00	non	oui	
Boulangerie Privat (bas)	av. henri Pourrat	04 73 53 17 91	lundi, mardi, jeudi, vendredi 5h30-19h Samedi 5h00- 17h Dimanche 5h00- 15h	non	oui	
Boulangerie Privat (haut)	place de la libération	04 73 53 17 91	5h45 à 12h45 tous les jours sauf le mercredi			
Central primeur	avenue Henri Pourrat	04 73 53 15 50	du lundi au samedi 7h30-12h15/ 14h-19h	oui	oui	
Fromagerie "La Petite Fromagerie"	rue du 14 juillet	09 83 93 27 10	du mardi au samedi de 8h30-13h Dimanche 9h-12h	oui	oui	
Fromagerie FromDélices	rue Carnot	04 73 53 13 27	Mardi au samedi 9h-12h30/ 15h-19h. Dimanche 9h-13h	non	oui	
Intermarché	av. de Thiers	04 73 51 23 13	Du lundi au samedi 8h30- 19h15	non (DRIVE)	non	
Netto	av. de Thiers	04 73 80 70 95	Lundi à jeudi 9h-12h / 14h30-19h Vendredi et samedi 9h-19h	non	non	
Pharmacie De Michelena	rue du 14 juillet	04 73 53 05 81	Lundi 14h30-19h30. Du mardi au vendredi 8h30-12h30 / 14h30-19h30. Samedi 8h30-12h30		oui	
Pharmacie du Centre	pl. de la libération	04 73 53 02 62	Lundi 14h30-19h30. Du mardi au vendredi 8h30-12h30 / 14h30-19h30 Samedi 8h30-12h30 (horaires peuvent être modifiés)		oui	
Pharmacie Saint Martin	pl. cité administrative	04 73 53 10 66	Lundi 14h30-18h. Du mardi au samedi 8h30-12h30 / 14h30-18h		oui	
PROXIEL (alimentation animale uniquement)	Av de la Gare	04 73 53 01 09	Du lundi au vendredi de 8h30 12h00 / 13h30-17h30	non	oui	
SPAR	pl. de la libération	04 73 51 25 28	Lundi au samedi 7h-12:30 / 14h30-19h. Dimanche 7h-12h	oui	oui	
Pâtisserie Mallaret	47 ave de la Gare	04.73.51.22.93	Fermé. Commande tous les jours par téléphone ou sur le site : patisserie-malaret.com	oui sur Courpière uniquement	oui	patisserie-malaret.com
Cave à Juliette	avenue de la Gare	04.73.53.08.64/ 06.45.34.13.37	Menu à emporter tous les samedis et dimanches à récupérer entre 11h et 12h, à commander avant le jeudi soir. Formule du jour les mardis, mercredis et jeudis sur réservation la veille. Renseignement et réservation sur Facebook et au 0645341337	non	oui	
Les Seychelles	place de la cité administrative	04.73.51.22.91	ouvert tous les soirs de 18h à 21h30. fermé le lundi .uniquement sur commande .(pizzas-salades-pates)	non	oui	
Au Petit Kebab	56 bd Vercingétorix	04.73.53.06.41	Mardi au dimanche de 11h à 14h30 et de 17h à 21h30	Non	oui	
Pause pizzas	9, square des arnauds	04.73.51.81.29	pizza à emporter de 18h à 21h .commande uniquement par téléphone	non	oui	

● **COMMERCE AYANT ORGANISÉ LA VENTE PAR COMMANDE/LIVRAISON ET/OU DRIVE (LISTE NON EXHAUSTIVE) - SI CERTAINS COMMERCE NE FIGURENT PAS SUR CETTE LISTE, MERCI DE CONTACTER LA MAIRIE AU 04.73.53.01.21**

NOM	Adresse	Tél	Horaires	Livraison à domicile	Commande par tél	Site Web/Page Facebook
Ets Borel	Av de la Gare	04.73.53.15.81	Du mardi au samedi de 8h30 /12 h uniquement le matin , après - midi livraison et dépannage	oui	oui	
Bâtisse motoculture	route d'Ambert	04.73.53.11.78	du mardi au samedi de 8h30-12h/14h-18h (sur rdv)	oui	oui	
Flo Flash Auto	Route d' Ambert	04,73,51,01,58	ouvert sur rdv de 8h/12h et 14h/18h	non	non	
Garage Tony Suarez	31,avenue jean Jaurès	04,73,53,04,37	ouvert de 8h à 12h	non	non	
Cabinet Collin et Foleas (vétérinaire)	1.route d'Ambert	04,73,53,64,44	ouvert de 8h à 12h et 14h/18h uniquement sur rdv	non (DRIVE)	non	
Cabinet AUVERVET vétérinaire	4.rue Fernand Forest	04,73,51,29,21	ouvert de 8h à12h et 14h à 18h uniquement sur rdv	non	non	
Garage Ford	avenue Jean Jaurès	04.73.53.19.13	ouvert de 8h à12h ,uniquement sur rdv . Dépannage 24/24	non	non	
Au jardin de la Dore	route de Clermont	04.73.53.10.24	Du lundi au samedi ouverture de 9h à12 h et de 14h à 18h, fermé le mercredi matin		oui	https://www.aujardindeladore.fr/ https://fr-fr.facebook.com/aujardindeladore
Carrosserie Mathieu	route de Clermont	04.73.53.08.88	uniquement sur rdv	non	non	
Station LORENZINI ADAM	avenue Jean Jaurès	04 73 53 10 09	du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 le samedi de 09h00 à 12h00	oui	oui	www.fuel.combustible-courpiere.fr
De Feuilles en Fleurs	boulevard Vercingétorix	06-70-14-15-99	commande par téléphone	oui	oui	
M. Archimbaud garage	rue jean moulin	04.73.53.02.06	ouvert du mardi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h	non	non	
Mercerie Gourcy	12 av. Henri Pourrat	04.73.51.20.09	Commande par téléphone le jeudi de 9h à 10h, retrait marchandise le vendredi matin	non (drive)	oui	
Natural Fleur	Rue du 14 Juillet	07,66,24,16,55	Fermé. Uniquement sur commande par téléphone	oui	oui	
Droguerie CHASSAGNE	41, bd Vercingétorix	04.73.53.10.44	ouvert mardi et vendredi matin de 9h à 12h	non	oui	

